



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
**COMMUNE D'ILLE SUR TET**  
**SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2021**

**Date de convocation :**

16/09/2021

En exercice : 29

Présents : 27

Votants : 29

L'an deux mille vingt et un et le vingt-trois septembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Françoise CRISTOFOL, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Armande IGLESIAS, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Yacine SEBAHOU, Mélissa OBBIH, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Vanessa DENAYRE, Jean-Philippe LECOINNET, Daniel RENOULEAU **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Jade SAVOYE (pouvoir à Annabelle ALESSANDRIA), Nicole HERRISSON (pouvoir à Jean-Philippe LECOINNET).

Mr Yacine SEBAHOU a été désigné comme secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2021/57 : Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Fabrique de Territoire ».**

Le Gouvernement a souhaité soutenir la mise en place ou le développement de 300 tiers-lieux structurants, appelés « Fabriques de Territoire ». Pour ce faire, un Appel à manifestation d'intérêt a été lancé, avec pour objectif d'identifier et de soutenir ces Fabriques.

Notre projet consiste en la création d'une Fabri'que illoise, dans deux bâtiments dont l'un porte un nom prédestiné, la Fabrica. Ancienne armurerie militaire dans une muraille du moyen-Age, puis moulin à huile et théâtre, c'est désormais un tiers-lieu artisanal, autour du vélo (Caminade).

Le second site associé, situé à 200 m, est quant à lui plutôt tourné sur l'administratif, le télétravail, dans les locaux de l'ancienne mairie de la commune.

Deux sites et trois partenaires, une association à l'origine du projet vélo, une mairie et une Communauté de Communes. La Communauté de Communes, compétente pour le développement économique, mais aussi les médiathèques, pourra apporter son soutien quant au développement de services aux entreprises et pour proposer, dans les espaces de vie, des ateliers lecture ou des activités en lien avec la culture, ainsi qu'une possible délocalisation de la Maison France Service (bureau relais). Ces trois partenaires se sont associés pour le bien-être du territoire et de ses habitants, avec la volonté affirmée de proposer des lieux d'échanges et de services, dans un milieu rural où les services publics se font rares.

Pour débiter, le maître d'ouvrage sera la commune, propriétaire du futur tiers-lieu administratif / bureaux partagés / salle de réunion, avec convention de partenariat avec les deux autres structures. Dans un second temps, un portage de projet de type associatif sera engagé.

Le Maire fait la lecture du dossier de candidature. Il demande à l'assemblée de se positionner et de valider le dépôt du dossier, dans le cadre de l'appel à projet AMI.

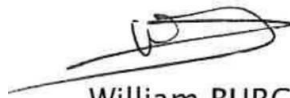
Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,  
**Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,**

**VALIDE** la candidature de la commune d'Ille Sur Tet à l'AMI Fabrique des Territoires, en partenariat avec la Communauté de Communes Roussillon Conflent et l'association Caminade, pour la création d'une Fabrique illoise, tournée sur l'artisanat, la recyclerie, le télétravail, le soutien économique.

**AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
Fait à Ille sur Tet, le 23 septembre 2021

Le Maire



William BURGHOFFER

